



Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2501 713

Le 24 février 2025

OBJET : **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)**

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 31 janvier 2025, visant à obtenir de suicides et de tentatives de suicide sur le pont Champlain et sur le pont Jacques-Cartier pour l'année 2024.

Conformément à la *Loi sur l'accès*, nous vous transmettons ci-dessous un tableau faisant état des renseignements demandés.

NOMBRE DE DOSSIERS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DE SUICIDES ET DE TENTATIVES DE SUICIDE SUR LES PONTS CHAMPLAIN ET JACQUES-CARTIER		
NOMBRE DE DOSSIERS	PONT	
	Champlain	Jacques-Cartier
Mort - suicide	1	3
Tentative de suicide	1	2

Source: Direction de la gouvernance et de l'innovation technologique, Sûreté du Québec

Mise à jour: 2025-02-05

Afin de vous permettre d'apprécier ce tableau à sa juste valeur, nous désirons également émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter la soussignée en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : accesdocuments@surete.qc.ca.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

SQ-3503 (2016-06-22)